

La lettre du maire

Pascal Beudet

N° 4 décembre 2005 Aubervilliers

zoom

RENCONTRES AVEC LES JEUNES

Changer vraiment la vie

Il était réjouissant, le 17 novembre dernier, de voir les nombreux Albertivillariens, toutes générations confondues, qui avaient répondu à mon appel. Ils étaient venus pour chercher et trouver ensemble des réponses au malaise profond révélé par les récentes violences dans les quartiers populaires et ils ne s'en sont pas privés. Commentaires et propositions ont fusé et, parmi les suggestions, celle d'organiser des Etats généraux de la jeunesse a rencontré une forte adhésion. Quels que soient le nom et la forme qu'elle prendra, cette initiative avec les jeunes d'Aubervilliers doit leur permettre de s'exprimer. Toutes et tous ! Pour cela, l'organisation de ces rencontres se fera avec eux. Elus et services municipaux vont travailler dans ce sens pour, qu'en mars-avril 2006, la parole du plus grand nombre débouche sur des actions concrètes. Agir ! C'est bien de cela qu'il s'agit et la municipalité d'Aubervilliers ne part pas de rien. Dans les domaines de l'école, de

la formation, de l'emploi, de la santé, de la citoyenneté, du sport, des loisirs, de nombreux services et structures sont disponibles pour aider les jeunes à trouver leur place. Mais une ville, quels que soient sa volonté et ses moyens, ne peut pas tout faire. Beaucoup de raisons ont été évoquées pour tenter de comprendre, sans l'excuser, la violence. Je pense qu'il en est une essentielle : la politique de la droite au pouvoir qui casse les acquis sociaux, les services publics, qui prend aux pauvres pour donner toujours davantage aux riches. Une politique qui privilégie l'économique à l'humain, qui crée de plus en plus d'exclusion à l'école, au travail, et dont les premières victimes sont souvent les jeunes de nos quartiers. Une politique qui nous est présentée comme la seule possible. Eh bien, non ! Il existe des alternatives à construire et à gagner ensemble pour vraiment changer la vie. Ces rencontres avec les jeunes d'Aubervilliers peuvent aussi être l'occasion d'en débattre ■

Avancer ensemble

Couvre-feu, état d'urgence, double peine... Tout l'arsenal répressif aura été l'unique réponse aux violences d'un gouvernement dont les propos agressifs et insultants du numéro 2, ministre de l'Intérieur, avaient largement contribué à allumer le feu. Depuis, tous les semblants de mesures annoncés ne font que dénigrer et stigmatiser les habitants des banlieues. Je ne me résignerai pas à ce que trop de jeunes de nos quartiers populaires se heurtent à un mur et je suis sûr d'une chose : démolir cette barrière sociale et construire un avenir meilleur ne se fera pas sans eux. Les rencontres que je propose d'organiser doivent permettre à tous les jeunes de notre ville de prendre la parole. Qu'en toute liberté, sans tabou, ils racontent leur quotidien : leurs espoirs, leurs réussites, leurs échecs, leurs peurs, leur rage aussi. Qu'ensemble nous avançons, c'est mon vœu le plus cher ■

Les Albertivillariens, force de propositions.



contact

Pascal Beudet

*maire d'Aubervilliers,
vice-président de Plaine Commune*

Hôtel de Ville

2 rue de la Commune de Paris

93308 Aubervilliers cedex Tél. : 01 48 39 52 00

Courriel : pascal.beudet@mairie-aubervilliers.fr

Pour l'égalité, la solidarité

22 novembre, les services publics sont au cœur des réflexions de forums pour construire une politique permettant d'améliorer notre vie.



La revendication de disposer de services publics efficaces est au cœur de tous les mouvements sociaux de ces dernières années.

D'abord parce que le service public est une idée qui tient à un des idéaux forts de la République : l'égalité. L'égalité devant la loi, l'égalité de traitement, l'égalité d'accès aux droits élémentaires que sont la santé, l'éducation, la sécurité, la communication, l'énergie, les transports, la culture...

Le principe du service public traduit la volonté que, sur des questions essentielles, chacun soit traité de la même manière, que chacun dispose du même service au même coût. Ce principe structure l'idée que se font les Français(es) de la justice et de la citoyenneté.

Mise en cause de l'essence même de nos services publics

Pourtant, depuis des années, cette notion est malmenée au nom de critères – rentabilité, compétition internationale, mondialisation – qui ont peu à voir avec la réalité. Chacun(e) sent bien que derrière le libéralisme qui domine les politiques nationales et européennes, il s'agit plus d'idéologie que de recherche d'efficacité. C'est l'essence même des services publics qu'il s'agit de mettre en cause.

Ainsi, la privatisation de l'énergie aux Etats-Unis a beau être catastrophique, le gouvernement poursuit la privatisation d'EDF GDF. La privatisation du rail britannique a causé des pertes financières immenses au pays, et, malgré ce contre-exemple, le démantèlement se poursuit en France, contre toute logique.

Inégalités de traitement

Pour autant, les manques, les dysfonctionnements des services publics sont nombreux. Ces insuffisances sont réelles, elles tiennent parfois à une mauvaise organisation. Elles sont surtout le révélateur des graves inégalités de traitement dans la répartition des forces du service public sur le territoire.

Nous pouvons l'observer au quotidien à Aubervilliers, et dans d'autres villes du département : nous manquons d'infirmier(e)s et d'hôpitaux, d'agents de Police nationale, d'éducateur(trice)s de rue, d'enseignant(e)s, d'agents aux guichets de poste... Tous ces professionnel(le)s, agents du service public, sont indispensables à notre vie quotidienne. C'est à cela que servent nos impôts !

La ségrégation c'est moins de personnels, moins de moyens pour des besoins tout aussi importants. Car les territoires discriminés sont justement les plus pauvres. C'est-à-dire ceux dont les populations ont davantage besoin de l'intervention publique.

Une autre injustice relève du système

24 novembre, les 70 ans de l'hôpital Avicenne de Bobigny : les services de santé sont eux aussi menacés par l'AGCS et les directives européennes.



é, la justice

10 décembre, pose d'un panneau « Zone hors AGCS » à l'entrée de la ville Porte de la Villette.



d'organisation : les fonctionnaires sortant de formation choisissent leur affectation dans l'ordre de leur classement. Ce qui autorise les « meilleur(e)s » à choisir les territoires les plus valorisants, les moins difficiles ou les plus proches de leur région d'origine. Les villes les plus pauvres ont donc des services publics composés de fonctionnaires moins bien formé(e)s, et sans cesse renouvelé(e)s.

Une mobilisation nécessaire

Heureusement, nous pouvons être fiers aujourd'hui dans nos villes de pouvoir compter sur la motivation, la mobilisation et l'engagement de bon nombre d'habitant(e)s, de professionnel(le)s, d'élu(e)s, de citoyen(ne)s. Tous ensemble, par nos actions au quotidien, par une prise de conscience générale, nous pouvons affirmer notre refus de la mise en cause des services publics, comme le prévoient l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), négocié dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et la directive Bolkenstein au niveau de l'Union européenne.

Défendre les services publics, c'est défendre des politiques plus justes, plus solidaires et plus cohérentes au regard des difficultés vécues par nos populations ■

flash

Je remercie toutes celles et ceux qui ont soutenu Aubervilliers dans cette longue revendication pour obtenir le métro.



Le métro, c'est pour bientôt !

La longue mobilisation des habitant(e)s et des élu(e)s a enfin payé. Le 1^{er} décembre, j'apprenais que tous les accords et les financements pour le prolongement de la ligne 12 étaient actés et que les travaux commenceraient dès 2006. Cette victoire ne doit pas nous faire oublier les batailles qui restent à mener pour que tous les projets de transports prévus sur le territoire de Plaine Commune puissent aboutir.

30 novembre, sortie du livre de Thomas Hirschhorn à la librairie Les mots passants.



Souvenirs du musée précaire

Souvenez-vous, il y a presque deux ans, Thomas Hirschhorn décidait d'exposer des œuvres renommées au pied de la cité Albinet. Ce projet de « musée précaire » avait alors été salué pour son audace et sa qualité, à la fois par les médias et par le monde culturel, mais aussi par les habitants, fiers d'être au cœur d'une telle expérience. Un livre retrace aujourd'hui l'histoire de cette aventure humaine et artistique.

A propos d'une tribune

Il y a quelques semaines, j'ai, comme tous les élus du conseil municipal, reçu une lettre anonyme portant des accusations graves sur des employés communaux. Une plainte a été déposée pour rechercher « les corbeaux » et faire toute la lumière sur les accusations portées.

Le groupe Union du Nouvel Aubervilliers, sous la plume de son président, a repris à son compte une partie de ces accusations dans la tribune libre d'*Aubermensuel* qu'il souhaitait publier en juin, septembre, octobre et novembre. Les lois sur la liberté de la presse et sur la démocratie de proximité obligent le directeur de la publication et le maire à refuser la publication de propos diffamatoires.

Si les faits qu'il dénonce sont vrais, M. Augy peut et doit saisir la justice. Pour ma part, je refuse de cautionner des pratiques qui portent atteinte au droit mais aussi et surtout à la morale et à l'éthique dont les politiques devraient en permanence faire preuve.

Jumelage avec Bouilly

Echanges et solidarités au programme

L'année dernière, le maire de Bouilly venait à Aubervilliers officialiser le jumelage entre nos deux villes. En retour, je me suis rendu récemment en Mauritanie, accompagné des associations et des bénévoles qui sont au cœur de ce travail de coopération mené depuis des années.

J'ai rappelé la volonté d'Aubervilliers de contribuer au développement de Bouilly en soutenant des projets humanitaires, sanitaires et scolaires. Au-delà de l'aide financière et logistique, ce jumelage vise à un meilleur accompagnement et une médiation en direction des familles originaires de Bouilly installées à Aubervilliers. De tels échanges et solidarités doivent être développés et encouragés à l'échelle mondiale pour que le déséquilibre Nord-Sud se réduise peu à peu ■

La délégation qui s'est rendue à Bouilly pour le jumelage de nos deux villes pose ici au pied du baobab.



Logement

Mixité de l'habitat et mixité sociale

Le logement social, dont la situation reste largement préoccupante, constitue un investissement prioritaire pour Aubervilliers et pour Plaine Commune. Le Conseil communautaire du 15 novembre a émis un vœu demandant l'application rigoureuse de la loi SRU et soutenant le projet de création d'une agence foncière régionale pour freiner les dérives spéculatives sur les prix de l'immobilier. Si le logement social est le principal garant d'un droit au logement effectif, s'il est la meilleure réponse face à l'urgence qui touche les familles les plus en difficulté, nous devons également veiller à ce que la

programmation de logements réponde à l'objectif du « logement pour tous ». Il s'agit de poursuivre et d'intensifier la construction de logements sociaux mais aussi de développer une offre d'habitat diversifiée, notamment en accession à la propriété. La lutte contre les ségrégations sociales et spatiales passe par un rééquilibrage de la ville au plan de la mixité de l'habitat et de la mixité sociale ■

15 novembre, pose de la première pierre du programme immobilier Les Jardins du Canal.



Fêtes de fin d'année

Des vœux pleins d'espoir pour 2006

2006 s'annonce plutôt bien pour Aubervilliers : avec le lancement des travaux du métro, le développement de La Plaine et de la Porte d'Aubervilliers, le square Bordier à La Villette, l'inauguration des berges rénovées du canal, la rénovation des équipements sportifs, la livraison de plusieurs programmes immobiliers... Autant de projets qui contribuent à faire d'Aubervilliers une ville dynamique et agréable à vivre. En cette fin d'année, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux et à vous souhaiter de très bonnes fêtes ■

3 décembre, inauguration du marché de Noël.



Jeudi 15 décembre

Institutions. Conseil municipal.

Samedi 17 décembre

Fêtes de fin d'année. Banquet des retraités.

Lundi 19 décembre

Commerce local. Rencontre avec les commerçants.

Mardi 20 décembre

Relations internationales. Réunion avec le Consul d'Algérie.

Samedi 7 janvier

Vœux. Protocole municipal aux Docks Eiffel.

Mardi 10 janvier

Associations. Remise d'une bourse privée à l'Association solidarité emploi d'Aubervilliers (ASEA).

Jeudi 12 janvier

Logement. Réunion avec le directeur départemental des foyers Sonacotra.

Vendredi 20 janvier

Logement. Inauguration du programme immobilier rue de l'Abeille.

Samedi 21 janvier

Institutions. Séance plénière du Conseil local des jeunes.

Mardi 24 janvier

Sports. Présentation de l'équipe cycliste du CMA.

Jeudi 26 janvier

Institutions. Conseil municipal.

rendez-vous

Vous et votre ville

Dans les prochaines semaines,

j'entends proposer à la majorité municipale l'organisation d'une consultation de la population d'Aubervilliers. Ceci pour connaître votre opinion sur la gestion municipale et pour savoir comment vous vivez votre ville. Je vous tiendrai informé du déroulement de cette consultation.



LA LETTRE DU MAIRE - n° 4 - décembre 2005 - Directeur de la publication Pascal Beaudet • Création graphique 0@0@ • Maquettiste Zina Terki Crédit photographique Willy Vainqueur et Pascal Dacasa-Secrétaire de rédaction Marie-Christine Fleuriot • Mairie d'Aubervilliers 2 rue de la Commune de Paris 93308 Aubervilliers cedex • Tél. : 01 48 39 52 00 • fax : 01 48 39 52 30 • www.aubervilliers.fr • Photogravure & impression POM.